

COMITE DIRECTEUR FEDERAL

PROCES-VERBAL N°7

DES 27 ET 28 FEVRIER 2009

SAISON 2008/2009

Présents :

Serge DELOUTRE, Président

Olivier SERRE, Chantal DAVID, Valérie DELOUTRE, David QUINTIN, Hervé GOLFETTO, Claude GANGLOFF, Christian ALBE, Gil PELLAN, Patrick LEGRIS, Richard GOUX, Maurice BOISSEAU, André GARCIA, Jacques MOREAU, Didier CHENOUN, Alain GRIGUER, Jean-Paul ALORO, Lucie BAWEDIN, Danielle MARY, Sylviane TROLARD, Olivier SETRUK, Laurence LACHAISE, Brigitte GEILER, Pierre JEANROT, Daniel MINNE, André GLAIVE, Jean-Marie SCHMITT, Jacques SHAW

Assistent :

Ludovic PAILLE, Pierre LABORIE, Aline GEMISE-FAREAU, Jean-Jacques KOENIG, Jean-Pierre FLEUTIAUX, Hervé GOLFETTO, Fabrice VIAL, Philippe BLAIN

Excusés :

Virginie MOINEAU, Nathalie VALLOGNES, Robert FLANDIN

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président s'est rendu dans plusieurs ligues (Alsace, Ile-de-France, Flandres et Lorraine), accompagné souvent de représentants de la LNV. Il a rencontré avec les membres du Bureau Exécutif les membres du Comité Directeur de la Ligue Régionale du Languedoc-Roussillon.

La convention avec la commune de Saint-Die-des-Vosges a été reconduite pour deux années avec une volonté d'organisation d'une Assemblée Générale fédérale et d'un colloque des cadres techniques.

COMMUNICATION

Une rencontre a été initiée par l'AIFVB avec le groupe Vivendi sur les questions TV.

2 conférences de presse avec la LNV à Nancy et Dunkerque.

TELEVISION

Récent entretien avec France Télévision – positionnement sur décrochage rugby 2010 + une finale de Coupe de France.

Ma Chaîne Sport devrait signer un contrat avec la FFVB pour devenir la chaîne du Volley-Ball féminin.

André GARCIA évoque la nécessité de se prémunir contre des exclusivités qui pourraient exister sur ce type de contrats.

L'appel d'offre de la production d'images a donné des réponses très différentes (du simple au quintuple).

Gil PELLAN souhaite avoir des infos sur les contrats de télévision. Serait-il possible d'avoir, une fois les contrats signés, les engagements des uns et des autres par rapport à notre discipline ?

Fonctionnement – signature d'un contrat avec le cabinet PECHENARD et associés pour le suivi et le conseil juridique à l'année.

Réception de Fabien CANU, Directeur de la Préparation Olympique pour évoquer la préparation des Equipes de France.

Beach – volonté d'être au Jeux Olympiques en filles et en garçons.

Rencontre avec la paire CES/CES, très positive.

Rencontre avec le CREPS de Montpellier – proposition de conventionnement par le CREPS.

Rencontre avec le Ministre de la Santé, de la Jeunesse, du Sport et de la Vie Associative dans le cadre du rachat de la maison des sports (CREPS Montpellier) et la candidature aux Championnats du Monde garçons.

Rencontre avec la municipalité d'Albi dans le cadre de l'organisation de la Ligue Européenne.

Rencontre avec le Ministère sur la convention d'objectifs.

Gil PELLAN revient sur la convention d'objectifs. Celle-ci devait être signée en début d'année. Il s'inquiète de ce retard et interroge le Président sur la baisse potentielle que devrait subir notre convention d'objectifs au même titre que celle des autres sports. Le Président indique qu'il ne dispose pour l'heure d'aucune précision supplémentaire mais que la baisse devrait être contenue seulement entre 4 et 5% de baisse et qu'aucun poste ne serait supprimé.

CNOSF

Election du CNOSF lors du prochain Bureau – qui représentera la FFVB au CNOSF ? Pour qui voterons-nous à la présidence du CNOSF ?

Gil PELLAN souhaite connaître les modalités de débat et de vote pour le CNOSF. Le Président lui indique que, pour l'instant, il n'a reçu qu'un seul dossier de candidature. Dès qu'il aura les programmes, il les transmettra aux administrateurs qui le demandent. Maurice BOISSEAU rappelle que le dépôt des candidatures est fixé au 15 Avril.

GENERALI

Rencontre avec GENERALI – avenants féminines (deux avenants prévus à 15 000 € à la base pour la production d'image mais en raison de l'augmentation du coût nous renégocions avec GENERALI).

Gil PELLAN indique que GENERALI s'est doté d'une nouvelle structure chargée de négocier et d'animer les relations avec le mouvement sportif. Les acteurs historiques de GENERALI qui négociaient avec les associations ne sont plus les mêmes. Il s'interroge sur la pertinence de continuer à travailler avec GENERALI. Le Président pense qu'il faut effectivement se diversifier mais que GENERALI reste un partenaire fidèle de notre fédération.

PRESENTATION DE LA DTN PAR LA DTN (CF. RAPPORT JMS)

Avenir des pôles espoirs – de moins en moins soutenus par le Ministère.

Serge DELOUTRE indique sa volonté de faire passer le maximum de pôles espoirs en pôles France.

Lucie BAWEDIN s'interroge sur la réforme du Haut-Niveau. Il ne restera, semble-t-il, que 14 CREPS dont deux en Outre-mer. Elle souhaite connaître les conséquences pour notre discipline.

Gil PELLAN souscrit totalement à la proposition de transformation de certains pôles espoirs en pôles France.

Il s'inquiète de ne pas avoir entendu parler de la relation et de l'avenir de la relation entre les CFC et les pôles FFVB. Le Président indique que l'osmose entre les pôles espoirs et les CFC doit être renforcée. Nous y travaillons avec la LNV en privilégiant notamment la prime au retour du joueur dans son club Pro d'origine.

Dans l'organigramme novateur présenté par le DTN, Gil PELLAN voit trois responsables secteurs. Il souhaite mieux connaître quelle est l'étendue de leurs responsabilités.

Il indique que le Président a eu raison de recruter un responsable développement mais il en faudrait peut-être plusieurs ...

Christian ALBE souhaite revenir sur les écoles de Volley-Ball. L'obligation des clubs est d'avoir dix inscrits qui regroupent trois catégories.

PRESENTATION DU PROJET EDF FEMININES (JOINT)

Jean-Jacques KOENIG s'interroge sur l'absence de la France aux Universiades. André GLAIVE indique que, suite à notre qualification pour la Ligue Européenne, il aurait fallu trois collectifs en même temps (Ligue Européenne, Jeux Méditerranéens, Universiades) et c'était prendre un risque trop fort. Il a donc été décidé avec la FFSU de privilégier les Universiades de la saison prochaine.

PRESENTATION DU PROJET EDF MASCULINS

Objectif Londres.

Pour cela il faut être performant à compter des Championnats du Monde 2011 (barrage championnats d'Europe).

La France pourrait organiser un TQO en Avril 2012. Cette organisation est d'ores et déjà intégrée dans la convention avec la Côte d'Opale.

Le groupe a du talent et un vrai potentiel mais il est assez instable actuellement. A court terme, il doit être stabilisé.

1^{er} temps – travailler avec un groupe élargi (26 joueurs – 14 A et 12 A').

Objectif primordial et difficile – qualification aux Championnats du Monde (8 équipes européennes sur 24) poule Pologne, Allemagne, Portugal, France (il faut être dans les trois premiers).

Donc pic de forme pour les Championnats du Monde.

Ligue Mondiale – objectif d'aller en poule finale.

PRESENTATION DU PROJET GENERALI PAR PHILIPPE BLAIN (joint)

Jean-Jacques KOENIG se réjouit de cette proposition.

2. ADOPTION DES PROCES VERBAUX

Gil PELLAN souhaite recevoir une version papier des procès-verbaux.

Il est acté que les corrections sur les procès-verbaux seront envoyées en amont des réunions afin d'être étudiées par le CDF.

2.1 PV DU CDF n° 6

Christian ALBE souhaiterait que tous les produits soient indiqués HT.

Il s'interroge sur la présentation du budget et sur le point 4.3.

Sur le point 4.6, Christian ALBE indique que les engagements auraient été pris par l'équipe de Jacques SHAW.

Point 5.3, Gil PELLAN s'interroge sur les propos prêtés à André GLAIVE concernant les « propos dilatoires ». André GLAIVE estime que c'est un résumé exagéré de son intervention.

Adopté (2 abstentions)

2.2 PV des BE

BE n°8 du 3 Décembre 2008.

Adopté (2 abstentions)

BE n°9 du 12 Décembre 2008.

Même remarque de Christian ALBE concernant le HT. Concernant le point 5, il pense qu'il ne devrait pas apparaître de formules aussi floues en terme de finances.

Adopté (2 abstentions)

BE n°10 du 13 Janvier 2009.

Adopté

BE n°10 bis du 20 Janvier 2009.

Adopté

BE n°11 du 27 Janvier 2009.

Gil PELLAN s'interroge sur les modifications de lieux du TQCM entre le 20 et le 27 Janvier. Le Président explique les raisons du changement de lieu.

Adopté.

BE n°12 du 10 Février 2009.

Sur le PV n°6 de la CCS du 16 Janvier, dans questions diverses, « barrage » Jean-Paul ALORO demande la suppression de la phrase « les accessions en Pro F devront bien sûr être validées par la DNACG avant le 15 Avril ». Le Comité Directeur Fédéral approuve cette suppression.

Olivier SETRUK indique que dans le PV n°2 de la CCA du 23 Janvier, il est fait acte d'un accord UNSS-FFVB. Il précise que l'accord avait été initié par Sylviane TROLARD et Germain MARTIN.

Alain GRIGUER revient sur les juges de ligne et sur les absences éventuelles de ceux-ci. Le Président demande à la CCA de regarder qui prend en charge l'indemnité du juge de ligne présent.

3. AFFAIRES INTERIEURES

3.1 Validation du Règlement Médical

Quelques modifications ont du être apportées dans notre Règlement Médical (nouveau règlement médical en pièce-jointe).

Les modifications sont approuvées.

3.2 Règlement Disciplinaire

Suite au décret du 26 Janvier 2009, modification de l'article 34 de notre Règlement Disciplinaire relatif à la Lutte contre le Dopage : remplacer les « substances qualifiées de spécifiques » par les « substances qualifiées de spécifiées ».

La modification est adoptée.

3.3 Entretien individuel avec le personnel FFVB

Daniel MINNE et Maurice BOISSEAU ont effectué les entretiens individuels avec le personnel fédéral.

3.4 Election des délégués du personnel

Aucun candidat ne s'est présenté comme délégué du personnel.

3.5 Emplois

- Chrystèle SIBILLA travaille avec Pierre JEANROT sur le secteur événementiel depuis le 19 Janvier 2009
- Frédéric DAUVE est chargé du développement au niveau de la DTN depuis le 16 Février 2009

3.6 Directeur administratif et financier

Le Trésorier Général et la Commission Centrale Financière souhaitent un recrutement à compter de Janvier 2010. Le Président Serge DELOUTRE souhaite que ce recrutement intervienne à compter du mois de Mai 2009 afin de préparer dans des conditions optimales la saison prochaine. La Commission Centrale Financière indique que ce recrutement est possible.

Gil PELLAN rappelle qu'il existe un certain nombre de dispositifs qui permettent d'embaucher dans le cadre d'emplois aidés, notamment des chômeurs de plus de 50 ans qui disposent d'une longue expérience. David QUINTIN indique que le recrutement de personnel en situation de handicap permettrait également de réduire l'amende infligée à la fédération.

Christian ALBE indique que l'assiette de calcul pour l'amende concernant l'accueil de personnels en situation de handicap lui semble erronée et engage le Trésorier Général à la faire vérifier.

Le Comité Directeur Fédéral acte le recrutement d'un Directeur administratif et financier.

3.7 Commission Centrale de Discipline et Commission Fédérale d'Appel

Validation de la composition de la Commission Centrale de Discipline et de la Commission Fédérale d'Appel.

Nicolas REBBOT et Stéphane JUAN sont nommés suppléants à la Commission Centrale de Discipline.

Benoît BERTEAU est remplacé par David VENTURA en Commission Fédérale d'Appel.

Florence BAIGNET et Benoît HORCHOLLE sont nommés suppléants à la Commission Fédérale d'Appel.

3.8 Modification Bureau Exécutif

Le nouveau Bureau Exécutif suivant est validé par le Comité Directeur Fédéral.

Président – Serge DELOUTRE

Vice-Président chargé du Haut-Niveau, du développement, de la formation et de l'Insertion – André GLAIVE

Vice-Présidente chargée du secteur féminin – Valérie DELOUTRE

Secrétaire Général chargé des relations avec les ligues – Maurice BOISSEAU
 Secrétaire Générale Adjointe – Laurence LACHAISE
 Vice-Président chargé des affaires extérieures – Pierre JEANROT
 Trésorier Général – David QUINTIN
 Trésorière Générale Adjointe – Virginie MOINEAU
 Chargé de mission PV et protocole – Olivier SERRE
 Chargé de mission auprès du Secrétaire Général – Daniel MINNE
 Chargé de mission auprès du Trésorier Général – Robert FLANDIN

Gil PELLAN interroge Serge DELOUTRE et Daniel MINNE sur les raisons du changement de Secrétaire Général.

Le système de fonctionnement du Bureau Exécutif sera modifié. Un Bureau Exécutif plénier sera organisé mensuellement le mercredi. Les rencontres hebdomadaires du mardi seront transformées en réunion de travail.

3.9 Séminaire

Le séminaire devait être le prolongement des Etats Généraux en y apportant une mise en œuvre quasi immédiate.

Nous ne sommes pas prêts pour effectuer un séminaire efficace dès à présent. Le Bureau Exécutif propose que le séminaire soit ajourné.

Par ailleurs, Maurice BOISSEAU indique qu'un module d'information spécifique et une foire aux questions aux Ligues Régionales et aux Comités Départementaux sera prochainement mis en ligne sur le site pour permettre un meilleur échange avec les instances du Volley-Ball.

Gil PELLAN interroge le Président sur la situation des Ligues Régionales qui ont déjà pris des billets d'avion. Leur situation sera étudiée.

3.10 Site Internet

Une réunion de travail sera prochainement organisée afin d'élaborer le cahier des charges en vue de la refonte du site fédéral.

Le Président Serge DELOUTRE précise que nous travaillons en coordination avec la LNV sur ce sujet et qu'il souhaite la mise en ligne du nouveau site avant l'été.

3.11 Situation Michel COGNE

Jacques SHAW, Christian ALBE et Gil PELLAN ont répondu tous les trois à Serge DELOUTRE sur ce dossier. Ils indiquent tous les trois ne pas s'être engagés par écrit.

Le Bureau Exécutif propose de mandater le Président de la FFVB afin d'engager une conciliation avec Michel COGNE afin de trouver une solution amiable et définitive à ce litige.

André GARCIA interroge le Président pour savoir si cette transaction sera à nouveau validée par le Comité Directeur Fédéral. Le Président lui indique que le mandat vaut accord préalable aux conditions de la transaction.

Le Comité Directeur Fédéral approuve la proposition du Bureau Exécutif (2 contre).

3.12 DOM - TOM

Lors du dernier Comité Directeur Fédéral, Lucie BAWEDIN avait transmis un projet global DOM-TOM. Elle regrette que celui-ci n'ait pas été repris en intégralité. Il est joint au présent PV.

Elle avait également proposé un sondage auprès des Directeurs des Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports.

Pour l'heure, les demandes des DOM-TOM sont uniquement ponctuelles. Lucie BAWEDIN estime que l'état des lieux doit être un préalable et que les actions DOM-TOM ne doivent pas être au coup par coup.

Concernant la présence de représentants de DOM-TOM, la situation est encore à régler. Pour le prochain Comité Directeur Fédéral trois candidats se sont déclarés prêts à participer.

La FFVB a aidé la Ligue Régionale de la Réunion, de manière ponctuelle, pour pallier le départ de leur technicien.

Le Bureau Exécutif a validé également une aide à la Ligue Régionale de Nouvelle-Calédonie.

Il serait utile d'avoir un référent Beach Volley par zone des DOM-TOM afin de développer la pratique sur le territoire ultra-marin.

Concernant le site Internet de la FFVB, Lucie BAWEDIN souhaiterait que les DOM-TOM puissent être plus présents.

Maurice BOISSEAU indique que le CNOSF rappelle que les DOM ou les TOM peuvent participer à des compétitions de zone autre qu'euro-péenne mais sans pouvoir participer aux qualifications.

Gil PELLAN pense qu'il serait souhaitable que nous intervenions dans le cadre des Etats Généraux des DOM-TOM initiés par l'Etat. André GLAIVE indique que le séminaire DOM-TOM devrait entrer dans ce cadre.

Gil PELLAN voit également avec un grand intérêt le positionnement de la Réunion pour l'organisation d'une étape de Ligue Mondiale et d'une étape du France Beach Volley Tour.

Christian ALBE revient sur la dette de la Nouvelle-Calédonie.

Jean-Pierre FLEUTIAUX indique que la Commission Européenne de Beach Volley travaille à l'organisation de stages de Beach Volley dans les DOM-TOM. Il demande au Comité Directeur Fédéral quelle est la position de la FFVB dans ce cadre. Le Président Serge DELOUTRE précise que nous nous positionnerons sur ce point en accueillant la Commission Européenne de Beach Volley.

4. FINANCES

4.1 Bilan 2008

Hervé GOLFETTO tient à remercier Christian ALBE pour l'aide qu'il a apporté à la Commission Centrale Financière.

Le résultat de l'exercice 2008 sera positif. Le bilan pourra être transmis aux experts-comptables la semaine prochaine.

Le bilan sera adressé aux administrateurs dès qu'il sera validé par le cabinet comptable.

Gil PELLAN rappelle que le résultat ne le surprend pas. Il s'étonne de ne pas avoir été associé au contrôle fiscal qui porte en partie sur sa période de gestion.

Christian ALBE indique que le contrôle fiscal porte sur l'année 2006/2007. Il a accepté de travailler au travail d'explication. Une réunion devrait avoir lieu la semaine prochaine en présence des contrôleurs, de Christian ALBE, de David QUINTIN et de la Commission de Contrôle Financier.

Dans l'hypothèse où une provision pour risque devait être passée, il demande à ce qu'elle soit justifiée tant auprès des membres du Comité Directeur Fédéral que de la commissaire aux comptes.

4.2 Dettes des ligues / clubs

La dette des clubs est aujourd'hui de 213 000 € et en forte diminution.

La dette totale de la dette des Ligues Régionales est de 709 000 € dont 95 000 € de reporté (2007/2008), 88 000 € non échu (échéance mi-Mars). Lors du précédent Comité Directeur Fédéral, certaines ligues n'avaient fait aucun versement, ce n'est plus le cas.

Christian ALBE souhaite savoir pourquoi les dettes entraîneurs 2007/2008 n'ont pas été portées au débit des clubs pénalisés. André GLAIVE indique que la Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi travaille sur les pénalités 2007/2008 et vérifie les amendes concernées.

5. AFFAIRES EXTERIEURES

5.1 Contrat avec GUERIAU CONSEIL, chef de presse Hubert GUERIAU

Gil PELLAN s'interroge sur la capacité d'Hubert GUERIAU à faire face à toutes les tâches qui vont lui incomber, notamment le site Internet, la presse et le suivi des Equipes de France en terme de relation presse. Le Président indique que la FFVB a fait le choix de prendre un contrat avec une agence de presse précisément pour faire face à ces obligations. Au niveau du site Internet, le Président indique qu'il travaille dans un groupe de travail pour nous aider à mettre en œuvre le projet mais qu'il ne serait pas en charge de sa mise en œuvre.

André GARCIA comprend les craintes de Gil PELLAN.

5.2 Recrutement structuration

Le secteur Affaires Extérieures sera renforcé.

5.3 Organisations internationales

Du 15 mai au 10 Juillet, les organisations internationales sont permanentes. Il faut sur les 10 villes concernées avoir une organisation impeccable, ce qui est difficile.

6. HAUT NIVEAU – FORMATION

Axes de travail.

Validation de la nomination de Violaine SCALABRE à la commission mixte CFC.

7. DEVELOPPEMENT INSERTION

André GLAIVE présente le plan de développement 2009/2012.

Christian ALBE est toujours étonné que des clubs ne licencient pas tous leurs joueurs. L'ensemble des membres du Comité Directeur Fédéral partage sa position.

8. BEACH

France Beach volley Tour :

Un visuel unique a été créé pour le France Beach Volley Tour.

Un certain nombre de tournois déjà en place. Le national féminin est en développement notamment suite aux décisions du Comité Directeur Fédéral.

La journée du Beach Volley est un acte capital en terme de développement (21 Juin).

Le développement passera aussi par un développement de toutes les pratiques sur sable. Le but est que chaque terrain en France ait eu un tournoi avant la fin de l'année.

9. RELATIONS INTERNATIONALES

FIVB – Annie PEYTAVIN indique la FIVB se restructure très différemment que par le passé avec un travail plus collectif.

CEV – Jacques SHAW revient sur les prestations des clubs en Coupe d'Europe. Il regrette qu'un club en particulier ne fasse pas tous les efforts et fasse l'objet d'amendes importantes.

10 clubs par an sur les 3 Coupes d'Europe, Jacques SHAW pense que la constitution d'un groupe de travail entre les clubs, la LNV et la FFVB serait utile.

15 Avril 2010 – dépôt de candidature pour les championnats d'Europe de 2013.

Gil PELLAN interroge Jacques SHAW sur l'autorisation donnée à la Turquie de disposer de 6 minutes d'arrêt entre le second et le troisième set et sur l'extension de la feuille de match électronique. La LNV indique que, pour un contrat de 5 ans, la redevance est proche de 10 000 € par an.

10. LNV

Jean-Paul ALORO souhaite qu'un temps puisse être pris lors du prochain Comité Directeur Fédéral pour présenter les axes politiques de la LNV.

11. MEDICAL

Un colloque médical est organisé annuellement. Il sera organisé en même temps que le match de Ligue Mondiale à Paris. Le thème est encore à l'étude.

Richard GOUX souhaite que la FFVB puisse prendre en charge les déplacements et l'hébergement des médecins de ligue.

Le Président estime cette initiative intéressante et regarde en terme de budget si cela est possible.

Lucie BAWEDIN demande si cette prise en charge pourrait concerner les médecins des DOM-TOM.

Annie PEYTAVIN attire l'attention du DTN sur les dispositions antidopage de la FIVB qui ne sont pas les mêmes que celles de l'agence française antidopage.

Sylviane TROLARD demande combien d'arbitres renvoient leurs certificats médicaux. Richard GOUX indique qu'il en reçoit une quinzaine par an.

Jean-Paul ALORO interroge le Médecin Fédéral sur la position de la FFVB sur le suivi longitudinal (possibilité de contrôles inopinés chaque jour pour les capitaines d'équipes). Le Ministère organise une réunion sur ce point avec les Ligues Nationales. Jean-Paul ALORO souhaiterait que la FFVB et la LNV aient une position commune. Richard GOUX et Serge DELOUTRE sont conscients de la lourdeur du système mis en œuvre mais estiment qu'il n'est pas possible que la FFVB ne soit pas un modèle dans la lutte contre le dopage.

Jacques SHAW indique que les juniors seront dorénavant également contrôlés au niveau des compétitions européennes et internationales.

Le Président
Serge DELOUTRE

Le Secrétaire Général
Maurice BOISSEAU

DESTINATAIRES :

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer/Comités Départementaux/Membres du Comité Directeur Fédéral/Membres des Commissions Centrales/Direction Technique Nationale/Autre diffusion

Date de rédaction : 10/03/2009
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°8 des 24-25 avril 2009

Date de diffusion : 07/04/2009
Auteur : Maurice BOISSEAU